

Semaine de vœux et de commémorations des attentats de janvier 2015, pour ne pas oublier et faire face.

Justement faire face. Pour ma part, je propose quelques actions dans cet article que j'ai publié dans la revue trimestrielle de l'association nationale des officiers de carrière en retraite (ANOCR) au mois de décembre.

\*

La France a subi sur son territoire ce 13 novembre 2015 une sauvage agression salafiste, une branche radicale de l'islam. Ces actes terroristes visaient des personnes innocentes et en grande partie la jeunesse de France.

Cette attaque impose une prise de conscience bien sûr nationale mais aussi de la communauté de défense : militaires en activité, réservistes, anciens combattants, retraités qu'ils aient repris ou non une activité dans le secteur privé ou dans les associations, leurs familles et bien sûr, dans le cas de l'ANOCR, les officiers de carrière en retraite des différentes armées et services.

Compte tenu de son engagement au service de la Nation, la question que la communauté de défense doit se poser est la suivante : que peut-elle apporter à la résilience nationale dans une guerre sans compassion ni pitié qui s'affiche à la fois dans la durée et dans l'opposition idéologique ? En effet, la communauté de défense ne peut pas rester passive. Cependant, tous ses membres ne pourront pas être actifs compte tenu de leurs activités professionnelles. En revanche, les associations patriotiques ont un rôle à jouer dans une mobilisation nationale contre l'ennemi.

Leurs membres connaissent en effet l'engagement armé, la guerre, ce qu'implique le recours à la force, le prix du sang et des larmes, parfois même l'ennemi d'aujourd'hui que certains d'entre eux ont combattu ou combattent depuis de nombreuses années. Bien souvent, elles ont été ignorées, sinon brocardées dans le passé. Elles ont parfois été traitées avec un certain dédain en raison de leur volonté de promouvoir l'esprit de défense – les dividendes de la paix devaient être au rendez-vous ... notamment par ceux qui réclament aujourd'hui une forte réaction contre l'ennemi. De fait, l'esprit de défense devrait être mieux perçu sinon compris aujourd'hui par les autorités, le politique en général, les citoyens.

Cependant, ce qui est important n'est pas la perception positive de la communauté de défense par la Nation et par la République mais la contribution que la communauté de défense, notamment par ses associations patriotiques, peut apporter à la résilience de la Nation par l'expérience et la motivation naturelle de ses membres à vouloir la protéger. Quelques contributions peuvent être proposées sans qu'elles ne soient exhaustives.

Sans doute la première proposition est la construction d'une action commune à mener par l'ensemble des associations patriotiques. Contre la menace salafiste, elles doivent se fédérer et coordonner leurs actions à travers un programme commun de soutien aux opérations militaires, intérieures et extérieures contre l'islam radical. Elles doivent donc définir le champ de leur action, le partager et se mobiliser.

Une seconde action est le rappel aux autorités que les associations patriotiques ont un rôle à jouer dans la résilience de la Nation. Aucun gouvernement, surtout en France, ne pourra gagner la guerre contre le salafisme sans l'adhésion de la Nation dans la durée. Elles doivent donc alerter et sensibiliser les autorités politiques et militaires sur l'apport possible de ces centaines de milliers de membres de la communauté de défense. Les associations patriotiques doivent être informées et donc destinataires d'informations pour qu'elles contribuent efficacement à la résilience de la Nation à travers leurs actions locales ou nationales.

Une troisième action est l'utilisation des réseaux associatifs pour expliquer à leur environnement les enjeux et la défense de notre pays dans ce nouveau contexte sécuritaire à partir de l'expérience militaire des uns et des autres. Il faut en effet constater que nous sommes en présence d'une France bien désarmée moralement et psychologiquement, bien peu sensibilisée aux questions de défense et de sécurité. Les armées étant prises par d'autres missions, les associations patriotiques peuvent contribuer à informer leur environnement sur la menace et sur les forces armées. Cet environnement comprend le milieu familial, le milieu professionnel y compris l'entreprise, le monde éducatif, enseignants et élèves, les communes où elles sont présentes. Elles doivent donc expliquer et sensibiliser.

Enfin, quatrième action possible, les associations patriotiques doivent susciter l'adhésion de la Nation dans son intégralité à nos forces armées et de sécurité. Nous savons que rarement une opinion publique soutient en temps de guerre son armée et sa police dans la durée. Préserver la légitimité des forces armées par un contact direct des associations patriotiques avec la population peut être un atout pour le gouvernement d'une nation en guerre. Elles doivent contribuer à revitaliser l'esprit de défense du citoyen car être citoyen ne se limite pas à aller voter. Être citoyen, c'est aussi avoir le courage de défendre son pays en cas de nécessité, y compris par les armes.